SYBERT

Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des Déchets

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2026

(document en projet)

Avec la participation de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Présentation du SYBERT et ses compétences

Le SYBERT est un syndicat mixte à vocation unique. Il est compétent pour :

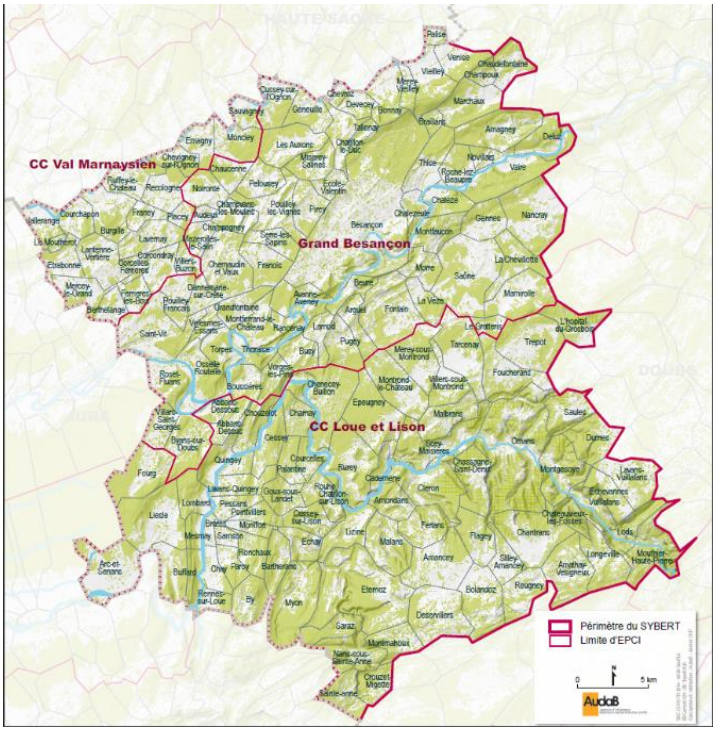

- le traitement des déchets ménagers et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, de recyclage ou de stockage qui s'y rapportent,
- les déchetteries (gestion des hauts et des bas quais),
- la prévention, y compris la gestion des ressourceries et le compostage local,
- le transfert des déchets (gestion des hauts et bas de quais).

Le SYBERT compte 3 adhérents, couvre 163 communes, 226 868 habitants en 2021, sur une superficie de 1 200 km².

Adhérents (2019)	**Nombre de communes**	**Population municipale**
Grand Besançon Métropole (GBM) espace	68	194 382
Communauté de Communes Loue Lison (CCLL)	74	25 335
Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) pour les communes situées dans le Doubs	21	7 151
TOTAL	163	226 868

1.1 Prévention des déchets

En 2021, le service Prévention des déchets est constitué d'une équipe de 5 personnes dont 1 responsable, 1 chargé de mission économie circulaire et 3 animateurs. Ce service met en œuvre l'ensemble des actions inscrites dans le PLPDMA.

1.2 Valorisation organique

Le service compostage conduit les actions de développement du compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au

compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage, la communication et la formation à la pratique du compostage.
Le service compostage assure également la gestion et le développement de la filière co-compostage des déchets verts reçus en déchetterie avec des effluents d'élevage (soit environ 13 000 tonnes de déchets verts en 2020.)

1.3 Déchetteries

Le SYBERT gère un réseau de 16 déchetteries. L'ensemble des habitants du SYBERT peut accéder à ces déchetteries. Un badge d'accès est obligatoire pour tout usager des déchetteries. Fin 2020, 95 000 badges étaient en circulation. 34 flux de déchets sont aujourd'hui accueillis en déchetterie.

1.4 Tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers

Le SYBERT dispose d'un centre de tri mis en service en mars 2012. Sa capacité est de 20 000 tonnes par an pour le tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers.
Depuis mi 2016, les habitants du SYBERT bénéficient de l'extension des consignes de tri : tous les emballages plastiques sont collectés et triés, y compris pots, barquettes et films.
Les machines effectuent 80 % du travail et les hommes réalisent un contrôle qualité, enlevant les éléments indésirables des flux de matière.
11 matières sont triées dont 8 sont mises en balles (4 sortes de plastiques, 1 sorte de papier, métaux ferreux, briques alimentaires et cartons), 1 en paquet (métaux non ferreux) et 1 en vrac (1 sorte de papiers ; les refus sont compactés en caisson puis envoyés à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE).

1.5 Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets issus des déchetteries. Elle a été mise en service à partir de juillet 2015 et est composée d'un bâtiment de 3 000 m^2, comprenant une zone de stockage amont des encombrants en vrac avec tri à la pelle-grappin, une zone de stockage aval des matières en bennes ou en casiers et une zone de conditionnement (mise en balle et démontage).
La zone de conditionnement comprend un atelier de déjantage des pneus et une presse à balle.

1.6 Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), mise en service par la Ville de Besançon en 1971 et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 59 600 tonnes par an d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon - Port-Douvot.
Fin 2021, il est prévu que le four datant de 1976 ferme ; la capacité de traitement sera alors de 35 000 tonnes d'OMR par an.

1.7 Bilan des tonnages et évolution depuis 2010

Tonnages traités en 2020	TOTAL 2020	ratio (%)	Pour mémoire total 2019
Collecte sélective verre	8 757	8,5%	8 654
Collecte sélective papier emballages	15 328	15%	16 030
Déchetterie	47 644	46,5%	51 039
Ordures ménagères résiduelles	30 701	30%	30 802
TOTAL	**102 430**		**106 525**

A noter que l'année 2020 a été caractérisée par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Evolution 2010 / 2020

Evolution des tonnages en kg/habitant	2010	2020	Evolution
Déchets Ménagers Recyclables	97	106,7	+ 9,7
Ordures ménagères résiduelles	204	136	-68
Déchetterie	225	211,1	-13,9
Total	**526**	**453,8**	**-72,2**
dont stockage	10	0,1	-9.9
Taux de valorisation matière	40 %	57,5 %	+17,5%
Taux de valorisation énergie	41 %	41,1%	+0.1%
Taux de non valorisation	20 %	0,35 %	-19,65%

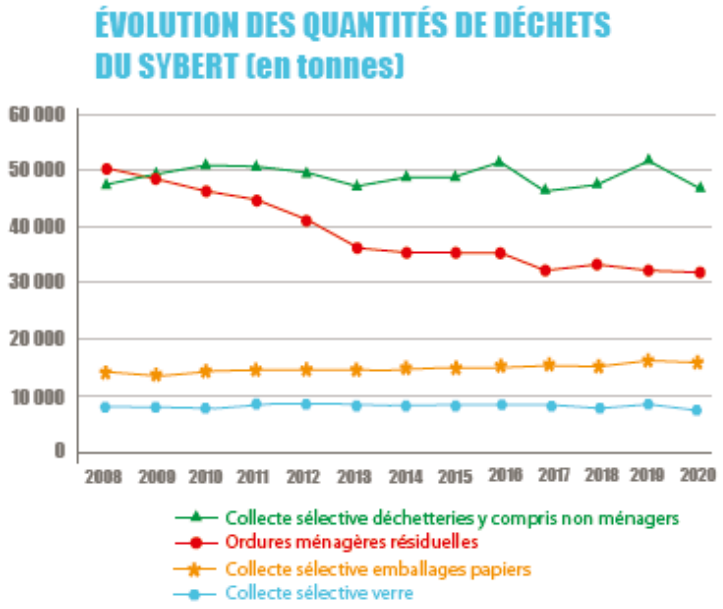

2. Élaboration du PLPDMA 2021-2026 et gouvernance

2.1 Mise en place d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le SYBERT a lancé le processus d'élaboration de son 3ème PLPDMA en mai 2021.

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est composée de différents membres :

- des élus de la Commission Prévention-Compostage du SYBERT
- les Vice-Présidents déchets élus au sein des communautés adhérentes au SYBERT
- les techniciens déchets des adhérents du SYBERT
- les partenaires institutionnels (ADEME, Région)
- les chambres consulaires (CMA, CCI, CA)
- les partenaires associatifs (ASCOMADE, Café des pratiques, CLCV, Emmaüs, Envie FC, FNE Doubs, Tri, Trivial Compost, UFC Que Choisir, Vélocampus, Zéro Déchet Besançon)
- les agents du SYBERT des services Prévention et Communication

La CCES est activement associée à l'élaboration et au suivi du PLPDMA. C'est un véritable lieu de débat et d'échange de points de vue, à vocation prospective.
Les avis et travaux consultatifs émanant de la CCES sont transmis à l'exécutif de la collectivité en charge du PLPDMA, qui reste décisionnaire.
Il s'agit donc de combiner et d'articuler la gouvernance du PLPDMA, en y associant l'ensemble des acteurs impliqués, avec la gouvernance de la collectivité porteuse du PLPDMA, à travers ses instances propres.

2.2 Organisation d'ateliers de co-construction

Les membres de la CCES ont été invités à une série de 3 ateliers de concertation entre le 28 mai et le 17 juin 2021.

Les objectifs de ces ateliers étaient de :

- présenter les enjeux du SYBERT sur les années à venir (Projet de mandat 2021-2026, chiffres clés de production de déchets, typologie de déchets à fort enjeux…)
- ouvrir des pistes de collaboration ou de partenariat concrètes à la fois entre le SYBERT et ses partenaires et entre les partenaires eux-mêmes
- faire émerger des pistes d'actions nouvelles à intégrer dans le nouveau PLPDMA
- lancer une dynamique de groupe pour suivre le PLPDMA sur les 5 ans

Le 12 octobre 2021, les résultats de ce travail ont été présentés aux membres de la CCES, pour échanges et ajustements éventuels.

Le PLPDMA sera ensuite validé lors du comité syndical du SYBERT du 1er décembre 2021.

3. Fiches-actions du PLPDMA

Axe 1	Consommation responsable
1	Sensibiliser aux achats durables
2	Promouvoir le "faire soi-même"
3	Etude et expérimentation d'un dispositif de location/lavage de vaisselle lavable
4	Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub
Axe 2	**Textiles sanitaires**
5	Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables
6	Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables
7	Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables
8	Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables/réutilisables
Axe 3	**Gaspillage alimentaire**
9	Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire
10	Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire
Axe 4	**Déchets verts et biodéchets**
11	Expérimenter le broyage de déchets verts
12	Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes
13	Gestion de proximité des biodéchets
Axe 5	**Sensibilisation à la prévention des déchets**
14	Organiser les Assises Déchets
15	Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours
16	Accompagner les associations vers une labellisation
17	Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
18	Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets
19	Poursuivre les visites de nos installations
20	S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition
Axe 6	**Réemploi / Réparation**
21	Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers
22	Expérimenter à l'échelle d'un quartier une zone de don et de réemploi
23	Réorganiser les espaces « ressourceries » dans nos déchetteries
24	Orienter de nouveaux gisements issus des déchetteries vers le réemploi
25	Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux
26	Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
27	Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation
28	Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Axe 7	**Déchets des professionnels**
29	Etude d'opportunité sur la mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation
Axe 8	**Déchets marins**
30	Structurer l'offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

AXE 1
CONSOMMATION RESPONSABLE

ACTION 1

Sensibiliser aux achats durables

Public visé	Tous publics
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT et partenaires // GT à créer
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

L'objectif de cette action est de promouvoir la consommation responsable lors de nos achats :

- Les achats en vrac : sans emballage ou avec emballages limités
- Les achats issus d'une production écoresponsable et durable
- Les achats d'objets ou de matériaux de récupération issus d'une filière de réemploi, reconditionnés, d'occasion…

Cette action vise notamment :

- les particuliers à travers l'animation de stands et d'ateliers « zéro déchet »
- les professionnels à travers la valorisation des points de ventes existants
- les associations de consommateurs

Il est envisagé de créer un groupe de travail sur cette action. Le SYBERT souhaite proposer à un partenaire d'être l'animateur de cette action.
Ce groupe de travail pourra être en lien avec le GT « Faire soi-même » lié à l'action 2.

Partenaires mobilisés

Associations de consommateurs
Associations environnementales ou qui œuvrent dans le réemploi et la réparation
Communes et référents déchet
Professionnels et organismes consulaires
FNE (cartographie via https://www.cartesvertes.fr/)

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'événements et d'opérations de communication réalisés
Nombre de personnes touchées
Nombre de flyers distribués

ACTION 2

Promouvoir le « faire soi-même »

Public visé	Tous publics
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT // GT « Faire soi-même »
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

L'objectif de cette action est de promouvoir le faire soi-même c'est-à-dire l'ensemble des recettes permettant de réaliser en parfaite autonomie des produits d'entretien de la maison, des cosmétiques ou encore des recettes de cuisine simples et zéro déchet.
Cette diffusion pourra prendre la forme de vidéos destinées aux réseaux sociaux ou d'ateliers physiques.

Cette action est issue du projet de mandat du SYBERT et s'appuiera sur un réseau de référents déchet désignés au sein des communes du SYBERT. Ce réseau est en cours de création et vise une plus grande proximité avec les communes du SYBERT.
Un groupe de travail va être mis en place pour développer plus précisément cette action (2021-2022).

Partenaires mobilisés

Référents déchet
Communes
Associations en lien avec le zéro déchet

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'événements réalisés
Nombre de personnes touchées
Création de vidéos « Do It Yourself »

ACTION 3

Étude et expérimentation d'un dispositif de location/lavage de vaisselle lavable

Public visé	Collectivités, Scolaires, Associations
Produits visés	Vaisselle jetable
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non évalué

Fiche-action issue du PLPDMA 2016-2020

Description de l'action

Il s'agit, à travers cette action, de développer l'usage de la vaisselle lavable lors des multiples évènements grand public (culturels, sportifs,…).
A l'image de l'expérimentation qui se fait sur le CYCLAD, le SYBERT pourra étudier la faisabilité technique et économique de ce service sur le territoire. Cette action pourra être menée en lien avec l'action n°28 sur les contenants consignés pour la restauration à emporter.

A savoir que, depuis 2019, le SYBERT propose la vente à tarif préférentiel de gobelets lavables d'une contenance de 25 cl. Ce dispositif est réservé aux communes, écoles ou associations du territoire pour les manifestations qu'elles organisent. Ce service sera maintenu.
Lien vers la page internet du SYBERT

Partenaires mobilisés

ESAT, ressourceries (partie location vaisselle lavable)
Collectivités, Scolaires, Associations (vente de gobelets)

Indicateurs de suivi de l'action

Etude réalisée
Expérimentation menée
Nombre de structures ayant commandé des gobelets
Nombre de gobelets commandés

Objectifs chiffrés

20 commandes par an
5000 gobelets distribués chaque année

ACTION 4

Poursuivre la diffusion de l'autocollant Stop Pub

Public visé	Tous publics
Produits visés	Imprimés non sollicités
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non évalué sur le SYBERT (National : 34 kg/an/foyer)

Fiche-action issue du PLPDMA 2016-2020

Description de l'action

Il s'agit de relancer la communication sur ce dispositif (lettre d'info SYBERT, journal des communes, …) et de poursuivre la distribution d'autocollants Stop Pub à la demande.
Le SYBERT prévoit de s'associer à l'association ActionStopPub, qui a créé le site internet ActionStopPub.fr, afin de permettre aux habitants de se procurer plus facilement et gratuitement un autocollant Stop Pub.
Un mailing pourra être adressé aux bailleurs, syndics et communes souhaitant disposer d'un stock d'autocollants à distribuer.
Lien vers la page internet du SYBERT

Partenaires mobilisés

Communes
Bailleurs
Syndics

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'autocollants distribués par an

Objectifs

Pas d'objectif chiffré, il s'agit ici de répondre à la demande.

AXE 2
TEXTILES SANITAIRES

ACTION 5

Accompagner les professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables

Public visé	Professionnels de la petite enfance
Produits visés	Couches jetables
Pilote de l'action	SYBERT // GT couches lavables
Potentiel de réduction des déchets	10 kg/an/hab de couches jetables (2 200 tonnes)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

Depuis plusieurs années, le SYBERT accompagne les crèches désirant tester les changes lavables et leur propose un accompagnement technique et humain d'une durée de 1 an.
A ce jour, 13 crèches ont bénéficié de cet accompagnement.
L'objectif pour le SYBERT est de construire une stratégie pour développer cet accompagnement vers de nouvelles crèches et vers l'ensemble des professionnels qui accueille le jeune enfant de moins de 3 ans (assistantes maternelles à domicile, MAM,…). Un diagnostic va être réalisé en amont du projet (identification des structures, cartographie, données INSEE, …).

Partenaires mobilisés

Crèches
Assistances maternelles
Maison d'assistantes maternelles
Relais Petite Enfance
PMI
CAF

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'enfants utilisant des couches lavables
Nombre de crèches en couches lavables
Nombre d'assistantes maternelles ayant changé leur pratique

Objectifs

Les objectifs seront définis dès validation de la stratégie d'accompagnement.

ACTION 6

Développer un réseau de professionnels sensibilisés aux changes lavables

Public visé	Professionnels de la petite enfance
Produits visés	Couches jetables
Pilote de l'action	SYBERT // GT couches lavables
Potentiel de réduction des déchets	10 kg/an/hab de couches jetables (2 200 tonnes)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

La promotion des changes lavables ne saurait se faire sans l'aide d'un réseau de professionnels de la petite enfance travaillant en lien avec les parents et les jeunes enfants et diffusant au plus près les messages en faveur des changes lavables.
A ce titre, le SYBERT a déjà mené des actions de formation des élèves auxiliaires de puéricultures (ISFI) et des éducateurs de jeunes enfants (IRTS). Il s'agira de renforcer les coopérations avec les différents organismes de formation pour former les futurs professionnels.
En parallèle, des rencontres avec les professionnels de santé (PMI, sages-femmes, CAF, …) seront à nouveau programmées afin d'élargir ce réseau.
Une stratégie de déploiement de ce réseau de professionnels sera proposée d'ici la fin de l'année 2021.

Partenaires mobilisés

Relais Petite Enfance
PMI
CAF
Ecoles (ISFI pour auxiliaire de puériculture, IRTS pour éducateurs de jeunes enfants, Formation BFC pour le CAP Petite Enfance)

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de professionnels sensibilisés et faisant partie du réseau
Nombre de formations réalisées en écoles ou en organismes de formation

Objectifs

Les objectifs seront définis dès validation de la stratégie d'accompagnement

ACTION 7

Encourager les parents à l'utilisation des changes lavables

Public visé	Parents de jeunes enfants
Produits visés	Couches jetables et textiles sanitaires
Pilote de l'action	SYBERT // GT couches lavables
Potentiel de réduction des déchets	10 kg/an/hab de couches jetables (2 200 tonnes)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

Depuis plusieurs années, le SYBERT propose un service gratuit de prêt de kits d'essai de couches lavables. L'objectif est de pouvoir tester différents modèles proposés dans le commerce avant d'investir dans l'achat d'un kit complet.
En complément, le SYBERT propose la location d'un kit de 20 changes lavables fabriqués localement par la Blanchisserie du Refuge.

L'objectif pour le SYBERT est de poursuivre cette offre appréciée par près de 80 familles par an (données 2019) et d'augmenter le nombre de kits d'essai pour arriver à un total de 20 kits.

Le SYBERT mène également des actions de sensibilisation à l'occasion d'événements liés à la petite enfance.

Partenaires mobilisés

Association Coccinelle
Logis 13 Eco et Polyclinique de Franche-Comté (pour les permanences)
Blanchisserie du Refuge

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de kits d'essai prêtés par an
Nombre de familles qui utilisent les changes après les avoir testés
Nombre de kits loués par an

Objectifs

100 familles qui testent le kit d'essai
25% des familles qui poursuivent avec la location d'un kit

ACTION 8

Sensibiliser à l'utilisation des protections féminines lavables / réutilisables

Public visé	Femmes de 15 à 25 ans Professionnels de santé
Produits visés	Protections féminines jetables
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Part de textiles sanitaires jetables : 16 kg/an/hab Part des protections féminines jetables : 0,4 kg/an/hab *Chiffres MODECOM SYBERT 2021*

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

La part des textiles sanitaires jetables représente 16 kg/an/hab, soit près de 3 600 tonnes de déchets. Ce sont en majorité les déchets de la salle de bain (coton, cotons-tiges, lingettes, protections féminines, essuie-tout, mouchoirs). Des alternatives lavables existent aujourd'hui pour tous ces produits, mais sont encore méconnues du grand public.
Le SYBERT souhaite faire connaitre ces alternatives, et notamment celles liés aux protections féminines jetables.
Enjeu en terme de réduction des déchets : 7,2 millions de protections sont utilisées chaque année sur le SYBERT, soit 90 tonnes de déchets annuels liés aux menstruations.

- Action 1 : Création d'une campagne de communication pour sensibiliser les femmes sur les alternatives aux protections jetables.
- Action 2 : Partenariat avec un établissement scolaire, pour informer les jeunes femmes et distribuer des protections féminines lavables et/ou réutilisables.

Partenaires mobilisés

Associations
Sages-femmes, Infirmiers
Service Hygiène-Santé de la Ville de Besançon
Structures scolaires et d'enseignement (lycées, CROUS et SUMPPS de l'université)

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de femmes sensibilisées
Nombre de temps d'échanges organisés
Nombre de kits distribués

AXE 3
GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 9

Accompagner les professionnels de la restauration collective dans la réduction du gaspillage alimentaire

Public visé	Professionnels de la restauration collective
Produits visés	Gaspillage alimentaire
Pilote de l'action	SYBERT // GT PAT Gaspillage alimentaire
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026 dans le cadre du PAT (projet alimentaire territorial) du Grand Besançon

Description de l'action

Les objectifs du projet sont :

- d'accompagner 12 établissements scolaires (écoles primaires) et les communes associées ayant la compétence « restauration scolaire » dans leur démarche de réduction des déchets alimentaires
- de réaliser un diagnostic complet sur la nature du gaspillage alimentaire en établissement scolaire et en analyser les résultats
- d'accompagner un établissement professionnel afin de réduire le gaspillage alimentaire produit dans son établissement

Le projet est construit sur une durée de 3 ans. Le dossier de demande de subvention a été déposé en septembre 2021 auprès de la DRAAF (en cours de traitement).

Partenaires mobilisés

Grand Besançon Métropole
Mairies ou communautés de communes des établissements scolaires
Prestataires (fournisseur de repas)
Equipes des agents périscolaires et de restauration / Equipe éducative (enseignants)
Cuisine centrale de Besançon
Service Hygiène-Santé de la ville de Besançon

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'établissements accompagnés
Nombre d'actions de sensibilisation des convives
Nombre de participants aux formations proposées aux professionnels

Objectifs

Réduire le gaspillage alimentaire de 50% dans les établissements accompagnés

ACTION 10

Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire

Public visé	Tous publics
Produits visés	Gaspillage alimentaire
Pilote de l'action	SYBERT // GT PAT Gaspillage alimentaire
Potentiel de réduction des déchets	29 kg/an/hab de gaspillage (non consommés ou encore emballés) *Chiffres MODECOM SYBERT 2021*

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026 dans le cadre du PAT (projet alimentaire territorial) du Grand Besançon

Description de l'action

Une campagne de sensibilisation sera menée auprès du grand public sur l'ensemble du territoire du SYBERT en 2023. Les objectifs de cette action sont de :

- sensibiliser le grand public à la problématique du gaspillage (tant au niveau global qu'à la maison)
- donner des conseils pour réduire le gaspillage alimentaire au sein des foyers.

Afin de toucher un maximum de personnes, le SYBERT proposera des ateliers ouverts à tous, au plus près des communes, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (DLC/DLUO, atelier cuisine, rangement du frigo, …).
En parallèle, le SYBERT expérimentera une campagne de communication basée sur des nudges. Le but d'un nudge (coup de pouce en anglais) est d'inciter un individu à agir d'une certaine manière, sans jamais chercher à le contraindre. L'intérêt est de pouvoir agir sur différents leviers relatifs au processus décisionnel d'un consommateur, dans le but de le faire changer de comportement.
La campagne de communication consistera en un affichage grand public (abribus, bus, panneau 4*3, ...), des spots radio et TV, des encarts dans la presse locale et des relais sur le site internet du SYBERT et ses réseaux sociaux. Une communication directe sera également faite auprès des communes pour relayer les messages.

Partenaires mobilisés

Adhérents SYBERT et communes
Maisons de quartier et autres lieux à identifier, bénéficiant d'une cuisine pouvant accueillir du public

Indicateurs de suivi de l'action

Part du gaspillage alimentaire dans les OMR du SYBERT (MODECOM 2024)
Nombre d'ateliers organisés
Nombre de personnes touchées

Objectifs

Réduire de 20% la part du gaspillage alimentaire dans les OMR du SYBERT (MODECOM 2024)

AXE 4
DÉCHETS VERTS ET BIODÉCHETS

ACTION 11

Expérimenter le broyage des déchets verts

Public visé	Particuliers avec jardin
Produits visés	Déchets verts
Pilote de l'action	SYBERT et partenaires (communes, associations) // GT à créer
Potentiel de réduction des déchets	17 000 Tonnes de déchets verts en déchetterie en 2020

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

Il s'agira, dans un premier temps, de réaliser un recensement des projets en matière de broyage des déchets. Seront étudiés le broyage à domicile et le broyage sur des points de regroupement.

- Identifier une commune qui pourrait accueillir l'expérimentation, idéalement une commune proche d'une déchetterie.
- Réaliser une enquête sur les attentes des habitants qui se rendent en déchetteries pour y déposer leurs déchets verts.
- Proposer une expérimentation pour la mise en place du broyage et en définir les contours (broyage à domicile, point d'apport, gestion par la commune ou une association, formation des agents, choix du broyeur, etc.).

En parallèle, des actions de sensibilisation à la gestion autonome des déchets verts devront être réalisées vers les particuliers et les communes.
En fonction du résultat de l'expérimentation, la démarche pourra être dupliquée à d'autres communes.

Partenaires mobilisés

Commune et adhérents du SYBERT
Réseau de copropriétés, syndics
Réseau des professionnels paysagistes
Associations

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de jours de broyage et tonnage estimé
Nombre de foyers concernés
Quantité de déchets verts en déchetterie
Nombre de passages en déchetteries

Objectifs

Tester sur une zone du SYBERT avant de déployer sur d'autres communes, selon les résultats de l'expérimentation

ACTION 12

Soutenir des initiatives de poulaillers collectifs dans les communes

Public visé	Associations (village, quartier, parents d'élèves) Services de restauration (périscolaire, EHPAD,…)
Produits visés	Déchets alimentaires
Pilote de l'action	SYBERT et Porteurs de projets
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

Diagnostic des initiatives existantes
Etude sur les possibilités de soutien à la création de poulaillers collectifs au niveau communal
Soutien des structures et pérennisation des projets (charte éthique)

Partenaires mobilisés

Associations (village, quartier, parents d'élèves)
Services de restauration (périscolaire, EHPAD,…)
Référents déchet des communes

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de personnes / foyers participant.e.s
Poids des déchets valorisés

Objectifs

Réalisation d'un diagnostic et étude sur les modalités de soutien

ACTION 13

Gestion de proximité de biodéchets

Public visé	Particuliers
Produits visés	Biodéchets des ménages
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement estimé à 6000 tonnes/an

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

Dans le cadre de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, le SYBERT a défini une stratégie de déploiement du compostage de proximité sur l'ensemble des zones urbaines denses du territoire où cela est possible (espace public et/ou privé disponible pour l'implantation de sites). Une complémentarité des solutions de compostage partagé de quartier et de pied d'immeubles sera recherchée, en fonction de la typologie des quartiers. Une implication forte du SYBERT dans la gestion de ces sites est prévue, afin de vérifier la qualité des apports, d'assurer une bonne maîtrise du procédé de compostage et ainsi de limiter les nuisances potentielles.
L'implantation de 70 nouveaux sites de compostage partagés est prévue d'ici 2024. Au-delà, le déploiement sera poursuivi en fonction du besoin, selon le niveau de participation constaté sur les différents quartiers.
Grand Besançon Métropole travaille par ailleurs à la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets, sur les secteurs où le compostage partagé ne pourra pas être déployé.
Parallèlement, les ventes de composteurs individuels seront poursuivies pour l'équipement des habitants des zones péri-urbaines et rurales.

Partenaires mobilisés

Communes et adhérents du SYBERT
Association Trivial Compost
Bailleurs sociaux

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de composteurs individuels vendus
Nombre de nouveaux sites de compostage partagés installés (pied d'immeuble / quartier)
Population desservie par une solution de compostage de proximité
Volume de biodéchets détournés des ordures ménagères par le compostage de proximité

Objectifs

Déployer sur l'ensemble des secteurs urbains denses du SYBERT (hors collecte) une solution de compostage de proximité des biodéchets des ménages à moins de 400m du domicile des usagers. Atteindre à l'horizon 2024 un niveau d'équipements de compostage partagés correspondant à un taux de participation de 15 % des ménages.

AXE 5
SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES DÉCHETS

ACTION 14

Organiser des Assises Déchets

Public visé	Les habitants, les professionnels et les scolaires
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

Mise en place d'ateliers participatifs sur les thématiques du PLPDMA, afin de faire émerger des propositions concrètes en matière de traitement et de réduction des déchets.
Aller à la rencontre des habitants, des professionnels et des scolaires dans différentes villes du territoire.

Partenaires mobilisés

Communes et référents déchets

Indicateurs de suivi de l'action

Travail avec un prestataire qui fera une restitution en COPIL puis une restitution publique des travaux.

Objectifs

Cette démarche a pour buts de repenser le traitement des déchets tel qu'il existe aujourd'hui sur le territoire, d'en identifier les atouts, les freins, mais aussi les leviers et les marges de progression.

ACTION 15

Sensibiliser à la prévention des déchets via la mise en place de concours

Public visé	Tous publics
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT // GT « Concours »
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

L'objectif de cette action est de créer des émulations autour de concours sur la thématique de la prévention des déchets.
Un groupe de travail dédié à ce projet sera constitué pour établir des propositions d'actions.
Un 1er concours de collecte de piles et de batteries usagées va être lancé à la rentrée scolaire 2021-2022 auprès des écoles du SYBERT avec l'éco-organisme SCRELEC.

Calendrier

Groupe de travail : automne 2021

Partenaires mobilisés

A identifier selon les thématiques des concours

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de concours réalisés
Nombre de participants

Objectifs

Réaliser à minima un concours vers le grand public chaque année
Réaliser à minima un concours vers les scolaires chaque année

ACTION 16

Accompagner les associations vers une labellisation

Public visé	Associations et leurs adhérents
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT // GT « labellisation »
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

L'objectif de cette action est de soutenir les associations qui veulent s'engager dans une démarche de réduction des déchets. En échange d'une rétribution financière, celles-ci s'engagent à mettre en place un certain nombre d'actions au sein de leurs activités, afin de sensibiliser leurs adhérents.

Le SYBERT les accompagnera dans cette démarche, en leur proposant notamment des visites du centre de tri et des outils de communication.

Calendrier

Groupe de travail en cours pour finaliser l'offre d'ici fin 2021

Partenaires mobilisés

Référents déchet des communes
Associations volontaires

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'associations labellisées
Nombre d'adhérents sensibilisés

Objectifs

20 associations labellisées en 2022

ACTION 17

Sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets

Public visé	Professionnels
Produits visés	Déchets de bureau essentiellement
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du PLPDMA 2016-2020

Description de l'action

Le SYBERT est de plus en plus sollicité par des structures dites non-ménages (entreprises, administrations, associations) qui souhaitent être accompagnées pour mettre en place des actions sur le tri et la réduction des déchets.
Le SYBERT intervient donc sur demande pour sensibiliser les salariés à une meilleure gestion de leurs déchets et à la mise en place de nouveaux gestes.
Seront envisagées de nouvelles formes de sensibilisation (vidéos en ligne, formation en visioconférence…) afin de démultiplier nos actions.

Partenaires mobilisés

Structures non-ménages
Organismes consulaires (diffuser leur offre de service auprès des entreprises)

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de demandes d'intervention
Nombre de salariés sensibilisés
Quantité de déchets évités

Objectifs

Pas d'objectif défini : le SYBERT intervient à la demande et en fonction de la disponibilité des agents

ACTION 18

Sensibiliser les établissements scolaires à la prévention des déchets

Public visé	Equipes éducatives et élèves
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue du PLPDMA 2016-2020

Description de l'action

Le SYBERT intervient auprès des classes d'écoles primaires pour sensibiliser les élèves à la prévention des déchets. Les interventions scolaires se répartissent sur l'ensemble du territoire auprès des cycles 3 (CM1-CM2).
Deux thématiques sont proposées : gaspillage alimentaire et réemploi-réparation. Pour chaque thématique, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage).
En complément, un accompagnement global des équipes éducatives va être testé dès 2021-2022 dans le cadre de la démarche Eco-Ecole menée par la Mission Développement Durable de la ville de Besançon.
Pour favoriser les animations autonomes de la part des équipes éducatives (enseignants, animateurs périscolaires) et démultiplier les actions de sensibilisation, le SYBERT développe une mallette pédagogique constituée de différents supports d'animation « prêts à l'emploi ».

Partenaires mobilisés

Etablissements scolaires et périscolaires
Ville de Besançon et Mission Développement Durable (Parcours de la transition et Eco-Ecole)
Réseau CANOPE

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'interventions
Nombre de personnes sensibilisées

Objectifs

30 classes sensibilisées sur l'année scolaire 2021-2022
5 classes accompagnées dans le cadre des parcours de la transition de la ville de Besançon sur 2021-2022
Accompagnement-test sur 2 établissements scolaires candidats au label Eco-école sur 2021-2022, en partenariat avec la Ville de Besançon
Création d'une mallette pédagogique sur les déchets

ACTION 19

Poursuivre les visites de nos installations

Public visé	Tous publics
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue du PLPDMA 2016-2020

Description de l'action

Il existe une forte demande pour visiter les installations du SYBERT (centre de tri, unité de valorisation énergétique et déchetterie).
Si les visites en déchetterie sont difficilement possibles pour des raisons de sécurité, les visites du centre de tri sont ouvertes en accueil de groupe (établissements scolaires, associations, entreprises) et en visite libre sur inscription.
Un partenariat avec le CRIJ dans le cadre de la carte Avantages Jeunes a été reconduit et permet d'accueillir plus spécifiquement les jeunes entre 8 et 30 ans.
Pour les écoles, nous proposons une visite couplée avec l'appartement pédagogique Logis 13 Eco.
Sont en projet, le réaménagement de la salle du centre de tri pour accueillir le public dans une salle plus adaptée, et la création d'un espace pédagogique sur l'unité de valorisation énergétique.
Seront envisagées de nouvelles formes de sensibilisation (vidéos en ligne, information en visioconférence…).

Partenaires mobilisés

Référents déchet
Mission Développement Durable de la ville de Besançon (Logis 13 éco)
Carte Avantages Jeunes (Région et CRIJ)

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de structures accueillies au centre de tri
Nombre de visiteurs
Création d'un nouvel aménagement de la salle du centre de tri
Création d'un espace pédagogique sur l'unité de valorisation énergétique

Objectifs

Pas d'objectif fixé en nombre de visites, en fonction de la demande et de la disponibilité des agents

ACTION 20

S'appuyer sur des tiers-lieux comme leviers pour mettre en œuvre la transition

Public visé	Tous publics
Produits visés	Tous produits
Pilote de l'action	SYBERT et porteurs de projets (tiers-lieux notamment)
Potentiel de réduction des déchets	Actions de sensibilisation (impact non calculé)

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

Il existe déjà des tiers-lieux qui ont des pratiques sociales innovantes permettant la réduction des déchets et la sensibilisation auprès de larges publics sur le territoire du SYBERT. Il s'agit de s'appuyer sur ces lieux pour diffuser les actions de prévention des déchets.

- Identifier les tiers-lieux potentiels grâce aux Fabriques de Territoires
- Proposer aux tiers-lieux de se positionner sur les actions qui sont cohérentes avec leur public, moyennant financement et visibilité
- Suivi des actions menées

Partenaires mobilisés

Les Fabriques de Territoires
Tiers-lieux
Région
Communes

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'ateliers
Nombre de personnes touchées
Nombre de dispositifs créés (matériauthèque, ressourcerie, outilthèque….)

Objectifs

Se servir de relais pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire
Sensibiliser un public plus large à la réduction des déchets

AXE 6
RÉEMPLOI ET RÉPARATION

ACTION 21

Proposer des solutions pour favoriser le don entre particuliers

Public visé	Particuliers
Produits visés	Electroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, alimentaire (conserves)…
Pilote de l'action	SYBERT // GT Usagers vers Usagers
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Descriptif de l'action

Cette action vise à développer les échanges directement entre particuliers sans passer par les réseaux de types déchetterie ou ressourceries. Il s'agira de développer des solutions nouvelles favorisant le don entre particuliers, tout en s'appuyant sur les solutions existantes (sites internet, applications smartphone…) puis les diffuser et les faire connaitre.
Une groupe de travail « Usagers vers usagers » va être créé pour travailler précisément sur cette action.

Partenaires mobilisés

Associations ressourceries
Associations de consommateurs
Adhérents et communes
Sites de don en ligne

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de consultations réseaux sociaux
Nombre de visites du site SYBERT
Nombre de demandes concernant le don
Réduction du tonnage en déchetteries

Objectifs

Permettre aux usagers d'avoir le réflexe de donner plutôt que de jeter des objets dont ils ne se servent plus
Créer du lien entre particuliers
Limiter l'apport d'objets en bon état en déchetterie

ACTION 22
Expérimenter une zone de don et de réemploi à l'échelle d'un quartier

Public visé	Habitants de quartiers, entreprises et commerçants
Produits visés	Vêtements, électroménagers, livres, mobilier, décoration, objets divers, nourriture, etc.
Pilote de l'action	Porteurs de projet (associations, communes, maisons de quartier…)
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Description de l'action

Il s'agit d'accompagner des porteurs de projet qui souhaiteraient mettre en place des zones de don et de réemploi à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

- Identifier un porteur de projet
- Identifier un local adapté
- Définir l'organisation en amont (attention aux dépôts sauvages)
- Organiser un/des événementiel.s pour faire connaitre le projet

Partenaires mobilisés

Associations ressourceries
Associations de quartiers
Associations d'habitants
Bailleurs sociaux
Communes et référents déchet

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'événements créés
Nombre de personnes touchées par la démarche
Quantité d'objets transitant dans la zone créée

Objectifs

Favoriser les liens entre les usagers, les porteurs de projet, les habitants d'un quartier / d'une commune
Implanter des zones de réemploi au plus près des habitants
Favoriser la consommation responsable ; réemployer plutôt qu'acheter neuf
Récupérer des objets réutilisables et leur donner une nouvelle vie
Réduire les dépôts en déchetterie

ACTION 23

Réorganiser les espaces « ressourceries » dans nos déchetteries

Public visé	Particuliers
Produits visés	Electroménagers, livres, vêtements, mobilier, décoration, cartons, outils, etc.
Pilote de l'action	SYBERT // GT Réorganisation des ressourceries en déchetterie
Potentiel de réduction des déchets	Augmenter la part de réemploi en déchetterie (de 0,8% à 1,8% du gisement total)

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Descriptif de l'action

Un groupe de travail « Réorganisation des ressourceries en déchetterie » travaillera à réorganiser les espacés dédiés au réemploi, installés depuis 2006 sur chacune de nos déchetteries.
Les objectifs sont de :

- Permettre aux associations (Emmaüs et Tri) de collecter une part plus importante d'objets réemployables
- Améliorer la logistique permettant d'évacuer plus fréquemment les locaux dédiés au réemploi dans les déchetteries
- Identifier les objets qui se vendent très peu ou pas assez vite pour trouver d'autres solutions (don de particulier à particulier sans passer par la ressourcerie)
- Soutenir les associations dans leur démarche de vente en ligne afin de mettre en avant les produits à écouler
- Donner de la visibilité aux associations

Partenaires mobilisés

Associations ressourceries
Adhérents et communes
Particuliers

Indicateurs de suivi de l'action

Rapport annuel des structures (tonnage issu des déchetteries)
Nombre de fois où le local réemploi est vidé en déchetterie
Evolution des apports au local réemploi dans les déchetteries

Objectifs

Permettre une augmentation de la part de réemploi en déchetterie
Permettre aux associations d'écouler plus facilement leur stock

ACTION 24

Orienter de nouveaux gisements issus des déchetteries vers le réemploi

Public visé	Particuliers
Produits visés	Gisement de déchets non pris en charge par la filière « ressourceries »
Pilote de l'action	GT Réemploi en déchetterie hors ressourcerie
Potentiel de réduction des déchets	Augmenter la part de réemploi en déchetterie de 0,8% à 1,8% du gisement total

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Descriptif de l'action

Un groupe de travail spécifique va être créé sur le réemploi des matériaux reçus en déchetterie mais non pris en charge par la filière réemploi.
Son but sera :

- d'identifier les objets/matériaux qui sont aujourd'hui valorisés (matière, énergie) et qui pourraient être réemployés directement ou qui pourraient fournir un service aux usagers
- de mettre en place un système de don de ces matériaux spécifiques

Partenaires mobilisés

Agents conseil en déchetterie
Adhérents et communes
Particuliers
Associations

Indicateurs de suivi de l'action

Evolution du réemploi hors filière ressourcerie
Nombre de personnes qui utilisent le service de don de matériaux
Nombre de personnes intéressées par le don de matériaux

Objectifs

Augmenter la part de réemploi en déchetterie
Cibler des déchets qui ne sont pas forcément récupérés par les ressourceries
Permettre aux usagers de voir le déchet comme une ressource

ACTION 25

Participer à la création d'un événement sur le réemploi des matériaux

Public visé	Particuliers et professionnels
Produits visés	Matériaux de bricolage, cartons, …
Pilote de l'action	SYBERT et / ou chambres consulaires
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Descriptif de l'action

Cette action vise à mettre en relation les professionnels (artisans et entreprises) et les particuliers pour une opération de déstockage / vente de matériaux d'occasion, à l'occasion d'un événement dédié, lors d'une journée ou d'un week-end.

- Identifier des artisans et des entreprises sensibles à la démarche de réemploi
- Identifier des matériaux invendus qui pourraient être réemployés
- Permettre aux entreprises et aux artisans de déstocker certains matériaux
- Permettre aux particuliers d'acheter des articles à un prix abordable

Partenaires mobilisés

Chambres consulaires et professionnels (artisans, entreprises)
Associations de consommateurs
ADEME
Région
Adhérents et communes

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de visiteurs
Nombre de structures participantes
Nombre de transactions / échanges

Objectifs

Permettre aux artisans d'écouler leurs matériaux
Inciter les particuliers à utiliser des matériaux issus du réemploi / d'occasion
Mettre en avant les entreprises locales qui s'engagent dans le réemploi
Sensibiliser sur le réemploi et sur la préservation des ressources

ACTION 26

Mettre en avant les réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi

Public visé	Particuliers, artisans et entreprises
Produits visés	Electroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier, outils, etc.
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Descriptif de l'action

Cette action vise à faire connaitre les acteurs et à diffuser de l'information.

- Identifier les démarches existantes sur ce sujet
- Contacter les structures qui ont référencé ces réseaux d'acteurs de la réparation et du réemploi
- Définir les meilleurs modes de diffusion pour faire connaitre ces réseaux

Partenaires mobilisés

Chambres consulaires (CMA, CCI…)
ADEME
CRESS
Artisans et entreprises

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de vues sur notre site internet
Nombre d'actions de communication réalisées (réseaux sociaux, articles, affichage…)

Objectifs

Faire connaitre les acteurs du territoire qui contribuent à la réparation et au réemploi
Faciliter l'accès à l'information pour les particuliers
Encourager les particuliers à intégrer la réparation et le réemploi dans leur mode de vie

ACTION 27

Communiquer et diffuser des ressources en ligne sur la réparation

Public visé	Particuliers
Produits visés	Electroménagers, appareils électroniques, téléphonie…
Pilote de l'action	SYBERT
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Descriptif de l'action

Cette action vise à encourager l'autoréparation via les ressources en ligne existantes.

- Identification des ressources existantes
- Etre relais des initiatives locales et nationales

Partenaires mobilisés

Sites spécialisés existants (SOSAV, IFIXIT, SPAREKA, youtubeurs, influenceurs, ...)
Associations de consommateurs
Artisans et professionnels de la réparation
ASCOMADE ou autres syndicats pour mutualisation de l'action

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de personnes consultant la page internet dédiée

Objectifs

Lever les freins de l'autoréparation
Lutter contre l'obsolescence programmée et allonger la durée d'usage des produits
Sensibiliser au non gaspillage des ressources

ACTION 28

Créer des ateliers de réparation et de réemploi sur le territoire

Public visé	Particuliers, associations
Produits visés	Electroménager, appareils électroniques, vêtements, mobilier…
Pilote de l'action	SYBERT et porteurs de projets
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue des ateliers de la CCES

Descriptif de l'action

Cette action vise à encourager le développement d'ateliers autour de la réparation et du réemploi sous toutes ses formes.

- Identifier les démarches existantes sur ce sujet
- Solliciter des structures / associations intéressées
- Créer des ateliers thématiques sur la réparation et le réemploi
- Communiquer auprès du grand public sur les évènements à venir

Le SYBERT réfléchira à une organisation afin de mettre à disposition des matériaux / objets issus de ses déchetteries.

Partenaires mobilisés

Associations
Ressourceries
Artisans
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Adhérents et communes

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'événements créés
Nombre de participants
Evolution du tonnage en déchetterie

Objectifs

Faire vivre ces ateliers sur des thématiques différentes (couture, mobilier, vélo, etc.)
Permettre de faire connaitre sur le territoire les acteurs qui contribuent à la réparation et au réemploi
Permettre aux particuliers d'intégrer la réparation et le réemploi dans leur mode de vie
Allonger la durée d'usage des produits

AXE 7
DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

ACTION 29

Etude d'opportunité sur la mise en place de contenants consignés pour la restauration à emporter et expérimentation

Public visé	Grand public (clients adeptes de la vente à emporter) Restaurateurs (qui proposent une offre à emporter)
Produits visés	Contenants des plats à emporter (remplacer les contenants jetables par des contenants réutilisables)
Pilote de l'action	Zéro Déchet Besançon
Potentiel de réduction des déchets	Suppression des emballages jetables Potentiel à estimer / fonction du périmètre géographique de mise en place de l'action

Fiche-action issue des ateliers de la CCES, rédigée par l'association Zéro Déchet Besançon

Description de l'action

Il s'agit de mettre à disposition des restaurateurs un ensemble de contenants. Lorsqu'ils sont utilisés, le consommateur les rapporte dans un ou plusieurs points de collecte. La structure qui gère l'action se charge du nettoyage et de la redistribution des contenants aux restaurateurs. Les différentes étapes du projet :

- Evaluation du potentiel de l'action (nombre de contenants jetables utilisés par la restauration / nombre de restaurateurs concernés / impact d'un contenant jetable)
- Consultation préalable des restaurateurs et sondage auprès des consommateurs
- Mise en place d'une expérimentation et campagne de promotion

Partenaires mobilisés

Partenaire technique type ESAT
UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) – antenne locale !
BBRBU pour promouvoir largement l'action auprès des restaurateurs adhérents
Associations pour la promotion de l'action

Indicateurs de suivi de l'action

Etude d'opportunité : Non applicable
Expérimentation :
Nombre de contenants en circulation
Nombre de restaurateurs adhérant à la phase expérimentale
Nombre de clients touchés
Nombre de contenants jetables évités
Impact sur les OMR

AXE 8
LUTTE CONTRE LES DÉCHETS MARINS

ACTION 30

Structurer une offre de service pour les opérations de ramassage de déchets dans les communes

Public visé	Communes, associations, écoles, entreprises
Produits visés	Déchets sauvages
Pilote de l'action	SYBERT et partenaires
Potentiel de réduction des déchets	Gisement non estimé

Fiche-action issue du projet de mandat SYBERT 2020-2026

Description de l'action

Le SYBERT est fréquemment sollicité pour aider à la mise en place des ramassages de déchets sauvages sur la voie publique.
Les besoins sont d'ordres matériel (prêt de pinces, sacs poubelles, signalétique…) et organisationnel (logistique, consigne pour le tri, évacuation des déchets…).
Un groupe de travail va être constitué pour coordonner les acteurs (service voirie, service de collecte, SYBERT,…).
Un guide pratique pourra être réalisé afin d'aider les porteurs de projets et de s'assurer que les déchets ramassés pourront être triés et apportés dans les bonnes filières de traitement.

Partenaires mobilisés

Communes
Service Voirie / propreté
Service de collecte
Associations
Ecoles

Indicateurs de suivi de l'action

Création d'un groupe de travail
Réalisation d'un guide des bonnes pratiques
Nombre de ramassages organisés